

S.A.M. MONACREDIT

Société Anonyme Monégasque
au capital de 3.000.000 €

Siège Social : 1 avenue des Citronniers c/o Crédit Lyonnais – Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

ACTIF	2005	2004
CAISSE, BANQUES CENTRALES, CCP	1.082,41	8.582,56
CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT.....	1.380.972,22	749.900,60
(dont créances rattachées).....	(2.559,43)	(4.477,83)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTEL	4.458.993,25	6.729.643,67
- à court terme	2.418,92	20.932,82
- à moyen et long terme	4.399.842,51	6.547.555,20
- créances rattachés.....	13.507,69	107.161,43
Créances douteuses et litigieuses	43.224,13	53.994,22
- montant brut	175.747,52	636.878,81
- provisions.....	(132.523,39)	(582.884,59)
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG		
TERME	51.266,34	54.266,34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.257,53	3.540,16
- montants bruts	54.185,00	51.033,54
- amortissements	(48.927,47)	(47.493,38)
AUTRES ACTIFS.....	64.541,21	39.110,69
COMPTE DE REGULARISATION	68,34	69,54
TOTAL.....	5.962.181,30	7.585.113,56
PASSIF	2005	2004
AUTRES PASSIFS	147.651,22	191.337,69
COMPTES DE RÉGULARISATION.....	19.011,28	17.152,86
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	5.771.108,93	7.376.623,01
CAPITAL SOUSCRIT.....	3.000.000,00	3.000.000,00
RESERVES	2.335.715,59	2.335.715,59
REPORT À NOUVEAU (+/-)	40.907,42	1.422.403,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	418.895,79	618.503,44
TOTAL.....	5.962.181,30	7.585.113,56

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2005
(en euros)

	2005	2004
Garanties reçues d'intermédiaires financiers.....	1.572.297,66	2.180.140,12
Engagements de financement reçus d'Etablissements financiers	2.286.735,26	2.286.735,26

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005
(en milliers d'euros)

	2005	2004
ACTIF		
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	405.157,58	638.591,27
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	2.735,73	102.776,32
COMMISSIONS (PRODUITS)	5.678,95	2.255,81
COMMISSIONS (CHARGES)	192,25	152,10
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE.....	9.930,06	13.439,54
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	33.461,48	39.281,66
PRODUIT NET BANCAIRE.....	384.377,13	512.076,54
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	204.982,87	221.967,14
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS .INCOR. ET CORPORELLES	1.434,09	1.148,16
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	177.960,17	288.961,24
COÛT DU RISQUE (+/-)	450.361,20	638.745,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	628.321,37	927.706,97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	628.321,37	927.706,97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (+/-).....	(9,09)	2,11
IMPOT SUR LES BENEFICES	209.416,49	309.205,44
RESULTAT NET	418.895,79	618.503,64

ANNEXE 2005

PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les comptes annuels de MONACREDIT sont établis conformément aux règles de présentation applicables aux banques et édictées par le C.N.C et le CRBF.

Les principes comptables sont identiques à ceux qui avaient été retenus pour l'établissement des comptes pour l'exercice précédent.

Le Conseil d'Administration du 11 décembre 2000 a décidé d'arrêter toute production nouvelle de crédit et de gérer par extinction progressive les encours existants. La dernière tombée de crédit est prévue pour fin 2015 et d'après nos prévisions la société devrait être encore bénéficiaire en 2006. MONACREDIT est donc considérée comme étant en activité, c'est-à-dire comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible.

NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION ET RATIOS

NOTE 1 - CREDITS A LA CLIENTELE -

Les Crédits à la clientèle qui représentent, hors créances douteuses et litigieuses, 74,06 % du TOTAL BILAN (essentiellement à moyen ou long terme) sont enregistrés au BILAN à leur valeur nominale.

Etat prévisionnel des tombées d'échéances au 31/12/2005 :

	A 1 mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 moi et 1 an	Entre 1 an et 5 ans	D>5 ans
TOMBEES (en milliers d'euros)	74	175	236	461	2.484	970
TOMBEES cumulées (en milliers d'euros)	74	249	485	946	3.430	4.400

L'encours des crédits au 31/12/2005 a enregistré une baisse de 32,72 % par rapport au 31/12/2004 (-38,36 % l'année dernière). Cette diminution, due à l'arrêt de la production depuis le 1^{er} janvier 2001 et au montant des tombées habituelles (1.114 milliers d'euros) a été accélérée par l'important montant des remboursements anticipés (1.046 milliers d'euros contre 2.296 milliers d'euros en 2004 et 1.746 milliers d'euros en 2003).

CREDITS A L'HABITAT (en milliers d'euros)		2005		2004
CREDIT A COURT TERME		-		-
CREDIT A MOYEN TERME		755		1.056
CREDIT A LONG TERME	3.645	5.491		

Le taux moyen des emplois s'établit à 6,59 % contre 6,85 % pour l'exercice 2004.

Les créances sur la clientèle sont classées en créances douteuses dès lors qu'elles présentent un risque probable ou certain de non-recouvrement et, ou en tout état de cause, lorsqu'elles présentent des échéances impayées depuis plus de 6 mois.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation de façon à couvrir la perte probable qui en résultera.

Tableau des provisions sur créances douteuses en milliers d'euros :

Valeur clôture exercice 2004	Dotations de l'exercice	Reprises	Utilisations	Valeur clôture exercice 2005
583	0	- 450	0	133

Au 31/12/2005, le taux de provisionnement se situe à 75,41 %.

Pour l'exercice 2005, aucune nouvelle créance n'a été classée en encours douteux. Des reprises ont été effectuées sur trois dossiers pour un total de 450 milliers d'euros.

NOTE 2 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

Les engagements donnés, en faveur des emprunteurs en matière d'ouvertures de crédit sont nuls au 31 décembre 2005.

Les garanties reçues d'intermédiaires financiers diminuent et passent de 2.180 milliers d'euros à 1.572 milliers d'euros en 2005, dont 538 milliers d'euros consenties par le Groupe CREDIT LYONNAIS.

NOTE 3 - LE REFINANCEMENT

Depuis le 17/06/2004, aucune ligne n'est nécessaire pour assurer le financement des encours.

Le taux moyen de refinancement est donc nul en 2005, il était de 5,63 % en 2004 pour 1.739 milliers d'euros en terme de capitaux moyens.

Il y a bien évidemment aucune charge de refinancement sur la période (contre 100 milliers d'euros en 2004).

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Tableau en milliers d'euros des immobilisations d'exploitation :

Valeur clôture exercice 2004	Acquisitions	Cessions	Annulation amort.cessions	Dotations de l'exercice	Valeur clôture exercice 2005
3,5	3,2	0	0	-1,4	5,3

Tableau en milliers d'euros des autres immobilisations incorporelles :

Clôture exercice 2004	Acquisitions	Cessions	Clôture exercice 2005
0	0	0	0

Un inventaire des immobilisations a été effectué à la clôture. Les actifs recensés ont été maintenus à leur coût historique.

NOTE 5 - TITRES DE PARTICIPATION -

Sous cette rubrique sont repris :

- les titres de la SCI METROPOLIS pour 153 € soit 1 % du capital détenu ; le solde étant détenu par le CREDIT LYONNAIS. Ils n'ont pas été revalorisés en date de clôture mais l'impact ne devrait pas être significatif pour MONACREDIT qui ne détient que 1% des parts sociales.

- la participation en compte-courant SCI METROPOLIS a été ramenée au cours de l'exercice de 54 milliers d'euros à 51 milliers d'euros.

NOTE 6 - DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Durant l'exercice 2005, un dividende de 2.000.000,00 € relatif à l'exercice 2005, a été distribué aux actionnaires.

NOTE 7 - INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'est pas constitué de provision au titre des indemnités de fin de carrière pour le personnel en activité. La charge est constatée sur l'exercice au cours duquel le départ à la retraite a lieu. Au 31 décembre 2005, l'effectif n'est composé que d'une seule personne.

NOTE 8 - IMPOT SUR LES BENEFICES

Le taux de l'impôt monégasque sur les bénéfices au 31/12/2005 est de 33,33 %.

NOTE 9 - RATIOS PRUDENTIELS ET REGLEMENTAIRES

Le rapport entre les exigibilités et la liquidité n'est plus significatif, suite à l'arrêt de la production au 01/01/2001.

NOTE 10 - RISQUE DE TAUX

Selon l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 98.05 du 23 juin 1998 relatif à la communication financière dans l'annexe des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, il est précisé que MONACREDIT n'est pas exposée au risque de taux, compte tenu de ressources (fonds propres) à taux zéro et d'encours de crédit à taux fixe.

RAPPORT GENERAL**EXERCICE SOCIAL CLOS
LE 31 DECEMBRE 2005**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 23 mai 2005 pour les exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Les comptes annuels et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduit à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de pertes et profits de l'exercice de 12 mois, clos à cette date, le hors bilan au 31 décembre 2005 et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de pertes et profits.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes

comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la Société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes donnés dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de pertes et profits, le hors bilan et l'annexe qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2005, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infractions aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 21 avril 2006

Les Commissaires aux Comptes.

Claude TOMATIS Jean-Humbert CROCI

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la SAM Monacredit, 1, avenue des Citronniers c/o Crédit Lyonnais - Monaco